

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
13 septembre 2023

Opco EP et l'Apec signent un partenariat en faveur du renforcement des services aux entreprises et aux cadres

Opco EP et l'Apec ont signé une convention de partenariat dans une volonté commune de renforcer l'accompagnement des entreprises et des cadres pour le développement des compétences et favoriser les évolutions professionnelles.

Par cette convention, Opco EP et l'Apec s'engagent à mettre en œuvre conjointement des actions autour de 4 axes de collaboration :

- 1. Promotion de l'emploi cadre :** Opco EP et l'Apec s'engagent à sensibiliser les cadres et les jeunes diplômés aux opportunités offertes par les entreprises de proximité. L'objectif est d'accroître les perspectives de recrutement au sein de ces entreprises et de dynamiser l'emploi cadre dans ce secteur essentiel.
- 2. Recrutement et maintien dans l'emploi :** la collaboration vise à encourager le recours à l'alternance pour les futurs cadres et à renforcer le suivi des alternants dans la construction de leur parcours professionnel au sein des entreprises de proximité.
- 3. Adaptation des compétences :** les employeurs bénéficieront d'un soutien renforcé dans leurs processus de recrutement, ainsi que dans l'adaptation des compétences de leurs cadres salariés, favorisant ainsi la dynamique économique des entreprises.
- 4. Responsabilité Sociétale des Entreprises et Transition Écologique et Énergétique :** Opco EP et l'Apec s'engagent à sensibiliser les dirigeants et les cadres des entreprises de proximité aux enjeux de la RSE et de la TEE, contribuant ainsi à des recrutements plus inclusifs et à la prise en compte des défis sociétaux.

La convention sera déclinée au niveau régional, notamment en s'appuyant sur les actions convenues entre les deux partenaires organisées et adaptées aux besoins spécifiques de chaque territoire.

« Ce partenariat avec l'Apec reflète notre engagement envers les aspirations des salariés et notre volonté de les accompagner tout au long de leur parcours professionnel. Elle établit une base de collaboration solide, centrée sur l'évolution professionnelle des salariés, la promotion de leur insertion et l'essor des entreprises de proximité » indique Aline Mougenot, Présidente d'Opco EP.

« Ce partenariat avec l'Apec représente une étape majeure dans notre engagement envers les entreprises de proximité qui sont en constante recherche d'évolution des compétences pour leurs salariés. Ensemble, nous renforçons notre capacité à anticiper les besoins, à favoriser l'emploi cadre et contribuons au développement des entreprises dans un contexte de fortes mutations » déclare Céline Schwebel, Vice-présidente d'Opco EP.

« Je me réjouis de ce partenariat qui vient entériner les actions déjà engagées conjointement sur les territoires et qui va nous permettre d'en déployer de nouvelles.

Comme l'Opco EP, l'Apec s'appuie sur son maillage territorial pour répondre au mieux aux besoins des TPE-PME, qui sont également au cœur de notre accompagnement. Nous partageons les mêmes valeurs et sommes mobilisés ensemble pour soutenir le développement économique des entreprises quelle que soit leur taille » souligne Marie-Laure Collet, présidente de l'Apec

« La dynamique de l'emploi cadre, y compris dans le secteur des services aux entreprises, s'accompagne de difficultés de recrutement qui restent à haut niveau. À travers ce partenariat, nous voulons œuvrer de concert avec l'Opco EP pour faciliter la mise en relation entre les entreprises de proximité et les compétences cadres qu'elles recherchent. Nos actions communes permettront de répondre concrètement aux tensions structurelles et conjoncturelles du secteur » ajoute Gilles Gateau, directeur général de l'Apec.



De gauche à droite : Arnaud Muret, Directeur général d'Opco EP, Laurent Munerot, Trésorier d'Opco EP qui représente Céline Schwebel, Vice-présidente d'Opco EP, Aline Mougnot, Présidente d'Opco EP, Marie-Laure Collet, Présidente de l'Apec, Christian Clémencelle, 2^e Vice-président de l'Apec et Gilles Gateau, Directeur général de l'Apec

À propos de l'Opco des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 434 600 entreprises et 2,4 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (96 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques, écologiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit

également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP), l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2022, parmi les 157 000 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 100 000 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Association combine une présence territoriale de proximité avec un jobboard : apec.fr (plus de 2 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2022 et 300 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus d'une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte.

Corporate.apec.fr

Contacts presse :

OpcO EP

Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 -

manon.daffara@opcoep.fr

Apec

Mendrika Lozat – responsable des relations médias : 06 74 94 76 24 -

Mendrika.lozat@apec.fr